

SST (Sauveteur secouriste du travail)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

H-CONSULTING FORMATIONS
Glency Poirot
07.68.11.55.89
contact@hcformations.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Toute personne souhaitant se former au secourisme. La formation s'adresse à tout salarié volontaire ou désigné par son entreprise pour devenir SST. Elle est donc accessible à toute personne travaillant dans une entreprise soumise à la législation sur la santé et la sécurité au travail. Aptitude : Il est attendu que le participant ait les capacités physiques et l'intérêt nécessaires pour suivre la formation et mettre en œuvre les gestes de premiers secours.

Prérequis pédagogiques :

Compréhension de la langue de la formation

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'objectif principal d'une formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est de permettre aux participants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour : - Intervenir efficacement face à une situation d'urgence sur le lieu de travail. Cela inclut la capacité à évaluer rapidement la situation, protéger la victime et les témoins, alerter les secours spécialisés, et réaliser les gestes de premiers secours adaptés à la situation (malaise, blessure, brûlure, arrêt cardiaque, etc.). - Contribuer à la prévention des risques professionnels au sein de leur entreprise. La formation sensibilise les participants à l'identification des dangers et à la mise en œuvre d'actions de prévention primaire (suppression du risque), secondaire (protection collective ou individuelle), et tertiaire (limitation des conséquences d'un accident). - Devenir un acteur de la sécurité au quotidien. Le SST est un maillon essentiel de la chaîne de secours et de la culture de sécurité de l'entreprise. Il est capable de relayer les informations importantes en matière de sécurité et de participer à des actions de sensibilisation auprès de ses collègues. - Répondre aux obligations réglementaires. La formation SST permet à l'employeur de satisfaire à ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail, notamment en désignant des salariés capables de porter secours en cas d'urgence, conformément à l'article R4224-15 du Code du travail. - Favoriser le maintien dans l'emploi et l'employabilité. Pour les demandeurs d'emploi, une certification SST peut être un atout significatif, démontrant leur engagement envers la sécurité et leur capacité à intégrer une équipe de travail en contribuant positivement à la sécurité collective. Vous serez capable d'agir efficacement en cas d'urgence, de participer activement à la prévention des risques, et de renforcer la sécurité au sein des entreprises, tout en favorisant l'employabilité des demandeurs d'emploi.

Contenu et modalités d'organisation

Module 1 : Le Sauvétage Secourisme du Travail (SST) Les accidents du travail : statistiques, coûts humains et économiques. L'intérêt de la prévention des risques professionnels. Le rôle du SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise : missions, limites d'action, articulation avec les autres acteurs de la prévention et les secours externes. Le cadre juridique du SST. Présentation du programme de la formation. Module 2 : La prévention des risques professionnels Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise. Identifier les dangers et analyser les risques professionnels dans des situations de travail spécifiques. Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention (suppression, réduction, protection). Informer les personnes concernées des situations dangereuses repérées. Module 3 : L'intervention face à une situation d'accident du travail Protéger, Alerter, Secourir : - Protéger : Identifier les dangers persistants et les supprimer ou s'en protéger. Sécuriser la zone de l'accident pour éviter le sur-accident. Baliser la zone si nécessaire. - Examiner la victime : Reconnaître les signes de détresse vitale (conscience, respiration, circulation). Identifier les traumatismes et les affections spécifiques. Prioriser les actions à mener en fonction de l'état de la victime. - Faire alerter ou alerter : Identifier les numéros d'urgence et les procédures d'alerte internes à l'entreprise. Transmettre un message d'alerte précis et complet. - Secourir : Apprendre les gestes de premiers secours adaptés aux différentes situations : La victime saigne abondamment. La victime s'étouffe. La victime se plaint d'un malaise. La victime se plaint de brûlures. La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements. La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment. La victime est inconsciente et respire (mise en Position Latérale de Sécurité - PLS). La victime est inconsciente et ne respire pas (Réanimation Cardio-Pulmonaire - RCP) et utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Module 4 : Situations spécifiques (en fonction des risques de l'entreprise) Ce module permet d'adapter la formation aux risques particuliers rencontrés dans l'environnement de

...			
Parcours de formation personnalisable ?	Oui	Type de parcours	Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Renouvellement nécessaire tous les 2 ans (MAC SST)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00590902	du 01/09/2025 au 02/09/2025	Saint-Paul-lès-Dax (40)	H-CONSULTING FORMATIONS		Non éligible	